

LE DOCUMENT UNIQUE DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

A TOUTE DÉLÉGATION DOIT ÊTRE JOINT UN ÉCRIT POUR FORMALISER / LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE CONFORMES À CE TABLEAU

SI LA DÉLÉGATION DE POUVOIR EST LIMITÉE QUANT À SON MONTANT LE PRÉCISER

	AG	CA	Bureau	Président	Vice-Président	TréSORIER	Administrateur s	Secrétaire Général	Directeurs
Projet associatif	T	D	I					I	
Élaboration et mise à jour des chartes d'engagements (associatives, qualités...)	T	D	I					I	
Participation aux politiques publiques				T	D			D	I
Création d'établissement	T			D	I			I	
Adaptation des établissements aux besoins		T		D	D			D	I
Élaboration et mise à jour des projets d'établissement		T		D	D			D	I
Système d'information et d'évaluation (loi 2002-02)		T		D	D			D	I
Animation et participation au réseau				T				D	D
Capacité à représenter l'association en justice				T				D	
Capacité à ester en justice	T			D				D	D
Responsable hygiène et sécurité (élection du personnel)				T				D	D
Représentation de l'organisme dans tous les actes de la vie sociale (engagements, contrats...)				T	D	D	D	D	
Secrétariat général de l'association				T	D	D	D	D	
Montage et suivi des constructions architecturales		T		D			D	D	D
Gestion du patrimoine et des gros travaux		T		D			D	D	D
Investissements immobiliers	T			D					
Investissements mobiliers		T		D		D		I	
Élaboration des budgets prévisionnels		T		D				D	D
Élaboration des procédures de contrôle interne									
Suivi du budget			T	D	D	D		D	D
Élaboration des bilans, comptes de résultat, comptes administratifs		T		D	D	D		I	I
Gestion de trésorerie						T		D	
Contrôle de gestion interne			T			T		D	
Gestion administrative du personnel				T	D			D	D
Création de poste		T		D	D			I	I
Embauche directeurs et dir. adjoints et rupture				T	D		D	D	
Embauche cadres et rupture				T				D	D
Embauche non cadres et rupture				T				D	D
Décision de licenciement ou rupture de contrat de travail									
Conduite de l'entretien préalable à un licenciement									
Présidence du CCE				T	D			I	
Présidence des DP				T					D
Négociation collective				T				D	D
Respect des règles de législation sociale				T				D	D
Gestion des assurances				T				D	D
Gestion des contentieux				T	D			D	D
Entretiens annuels d'évaluation des directeurs				T	D		D	D	
Entretiens annuels d'évaluation des cadres				T				D	D
Entretiens annuels d'évaluation des salariés				T				D	D
Suivi du plan annuel de formation				T			I	D	D
Mise en œuvre des projets d'établissements		T		D	D			D	D
Élaboration et suivi des outils de mise en œuvre des droits des usagers		T		D	D			D	D
Suivi des prescriptions des commissions de sécurité				T				D	D